

**De :** Jean Lacoursière

**Envoyé :** 16 août 2015 20:38

**À :** 'communications@portquebec.ca'

**Cc :** 'Raymond.Cote.A1@parl.gc.ca'; 'justin.trudeau@parl.gc.ca'; 'Maltais, Agnes'; 'Anne Guérette'; 'Yvon Bussièrès'; 'Paul.Shoiry@ville.quebec.qc.ca'; 'Julie Lemieux'; 'Suzanne Verreault'; 'lisa.raitt@parl.gc.ca'; 'LebelD9@parl.gc.ca'; 'Blaney.S@parl.gc.ca'; 'pm@pm.gc.ca';

**Objet :** Au sujet du projet immobilier de l'APQ au bassin Louise

Chères Communications @ PortQuébec.ca,

Je m'appelle Jean Lacoursière et je suis membre de la Société des gens de baignade (SGB), un organisme sans but lucratif fondé en 1996 et dont les principes fondateurs sont disponibles au bas de la [page d'accueil de son site web](#).

Comme tout le monde, j'ai pris connaissance le 16 juin 2015 de [votre projet de développement immobilier](#) autour du bassin Louise. Voici les étapes de votre projet immobilier telles que je les comprends:

- 1) 16 juin 2015: présentation d'un diaporama et d'une vidéo 3D à [l'Institut de développement urbain](#), le réseau de l'immobilier au Québec;
- 2) Jusqu'à l'automne 2015 (ou 2016?): la population peut vous dire ce qu'elle pense du projet en vous écrivant par courriel;**
- 3) Jusqu'à la fin de 2016: la Chambre de commerce et d'industrie de Québec identifie le profil du groupe d'investisseurs immobiliers, entreprend le démarchage pour dénicher les développeurs potentiels puis élabore un projet pour mettre en valeur le commerce international à l'intérieur du secteur commercial du projet;
- 4) 2017 - 2018: retour à la population avec un projet final qui sera proposé à une consultation via votre processus environnemental de participation citoyenne ([PEPC](#), mais **de quel niveau?**);
- 5) 2018: réalisation du projet.

J'ai remarqué dans [vos documents](#) décrivant votre projet immobilier que vous désiriez "*impliquer la communauté*" et établir une "*conversation avec la communauté*". Je vous rappelle que tous les conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité - Limoilou ont demandé, par voie de [résolutions](#), la tenue d'un vaste débat public en trois étapes sur l'aménagement du bassin Louise. C'est ce genre de débat qui a fait du Vieux-Port de Montréal [un succès](#). Malheureusement, la Ville de Québec a décrété qu'un tel débat était impossible, puisque le bassin Louise, "[c'est pas chez nous](#)". Or je constate qu'en décrétant *ab initio* la nature immobilière de votre vision, le processus consultatif que vous offrez évacue une question fondamentale: que devrait être la vocation du bassin Louise et de son pourtour?

Mon message vise donc l'étape no. 2 en gras ci-dessus. Voici mes commentaires.

- a) Je me demande pourquoi vous n'organisez pas une véritable consultation publique dès maintenant, **avant** de finaliser votre projet, un travail qui requerra temps et argent de votre part et qui pourrait être à recommencer suite aux commentaires de la population lors du PEPC. Vous connaissez l'expression "consulter la population en amont"? Je ne crois pas qu'une adresse de courriel sur votre site web soit une véritable consultation publique en amont;
- b) Votre projet immobilier est un usage des terres fédérales portuaires qui n'est pas permis par vos [lettres patentes](#). Avant tout développement immobilier sur le territoire portuaire, [le gouvernement fédéral \(Transport Canada\) devra accepter de modifier lesdites lettres](#); cela constituerait une première depuis la création des administrations portuaires en 1998. Compte tenu de cette interdiction et du fait qu'en 2014 [votre administration fut déficitaire](#), vous comprendrez mon étonnement de vous voir dépenser des sommes importantes en études architecturales et en [création vidéo 3D](#) **avant** qu'Ottawa n'ait accepté de modifier vos lettres patentes;

c) Votre projet est une ébauche faisant complète abstraction du projet ([rassembleur](#) et [vanté ailleurs](#)) mis de l'avant par la SGB depuis une vingtaine d'années, soit [l'aménagement d'un parc-plage quatre-saisons au bassin Louise](#). Vous connaissez très bien ce projet puisque la SGB vous l'a décrit de long en large dans une [lettre étoffée](#) restée malheureusement sans réponse de votre part. La SGB a aussi produit [une analyse des meilleurs sites de plage](#) à Québec de même qu'un document démontrant pourquoi un parc-plage quatre-saisons s'insérerait magnifiquement dans le "[Plan vert, bleu blanc](#)" de la Ville.

d) Votre projet ne prévoit malheureusement aucun usage physique de l'eau du bassin par la population; votre utilisation de l'expression "plage urbaine" pour décrire un grand carré de sable entretient admirablement bien la confusion, d'autant plus que l'expression est souvent relayée dans les médias sans explications;

e) Un "musée pour enfants"? Je crois que les enfants de la Basse-Ville préféreraient du sable, de la baignade, des jouets flottants. Comme tous les enfants dans le monde;

f) Vous trouverez ci-joint un document décrivant le résultat d'une analyse des sédiments au fond du bassin Louise. Il me semble que l'argument des "sédiments contaminés" souvent évoqué pour rejeter ce projet est sans fondement;

Voici ma vision pour le bassin Louise intérieur:

i) dédier la totalité de sa superficie aux activités récréatives (baignade, patinage, événements sportifs aquatiques, bain nordique, pêche blanche, etc.) pour la population et les touristes, de façon à créer une **véritable** "signature" pour Québec;

ii) transplanter le parking à bateaux (marina) à l'endroit prévu pour la phase 3 de la Promenade Samuel-de-Champlain grâce à un agrandissement **substantiel** de la marina de Sillery. Cette nouvelle grande marina pourrait être construite puis gérée par une firme privée (ce n'est qu'un parking, après tout!). Ne pas réaliser la phase 3 de la Promenade Samuel-de-Champlain permettrait d'économiser [130 M\\$ d'argent public](#) à un endroit [qui à mon avis est loin d'être optimal](#) et qui siérait plutôt bien à un parking à bateaux.

Merci de cette occasion de m'exprimer et souhaitons que d'autres personnes le feroient en grand nombre.

Cordialement,

---

[Jean Lacoursière](#)

[Québec](#)

[jean.lacoursiere@mediom.com](mailto:jean.lacoursiere@mediom.com)